

PCMI 1

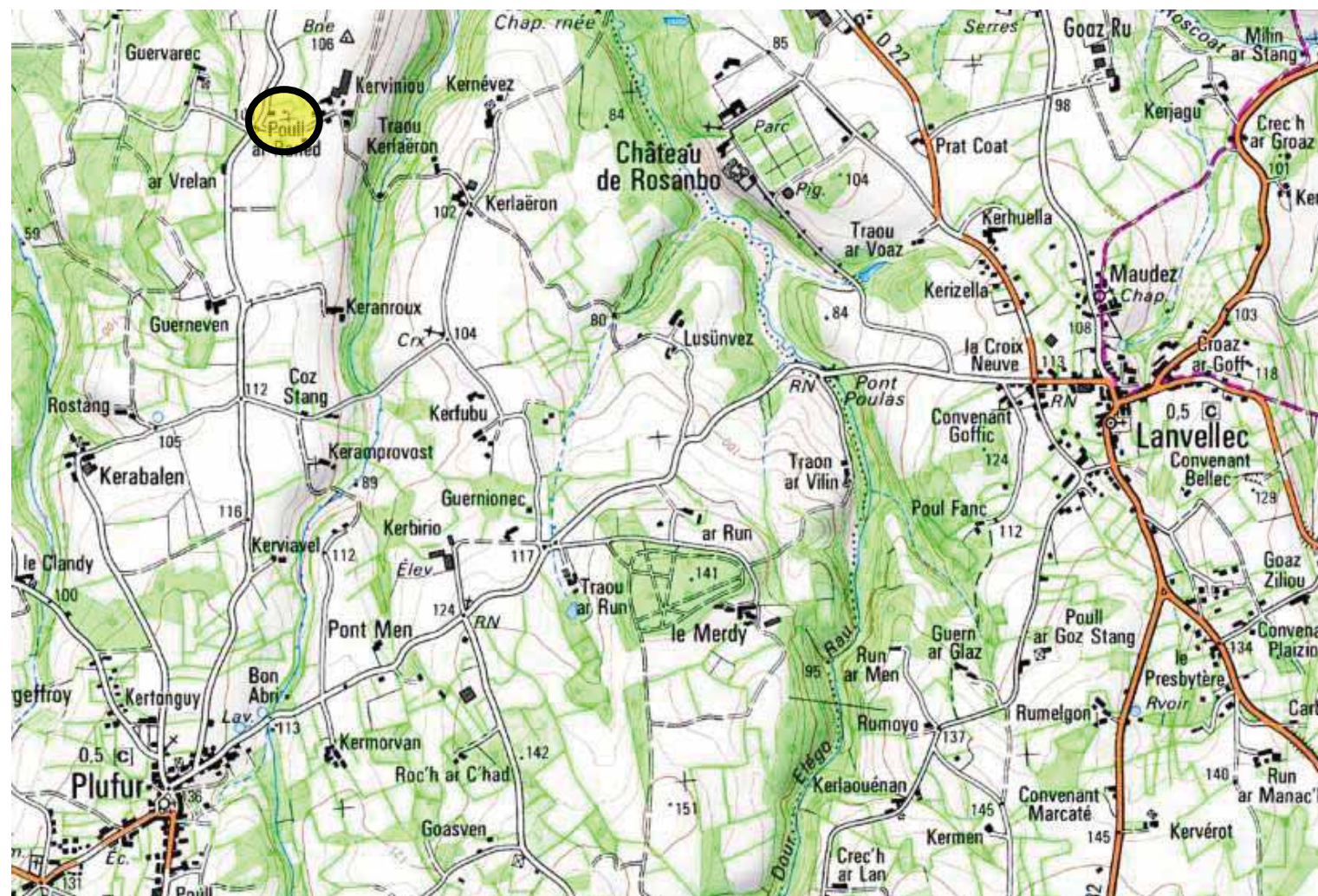
PLAN DE SITUATION

Echelle 1/20000

Commune de
PLUFUR

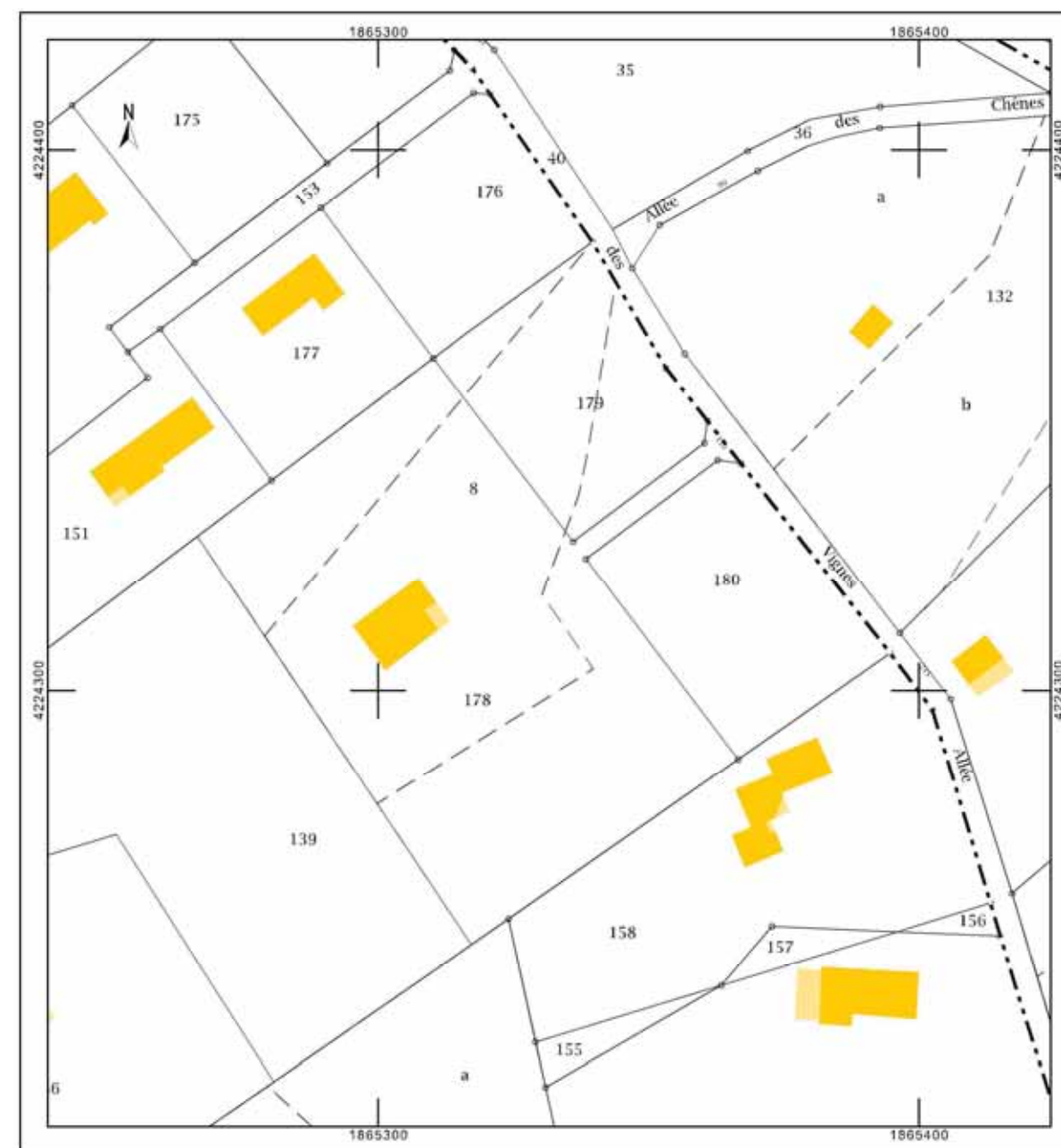
Poul Ranet

Parcelle A n° 446



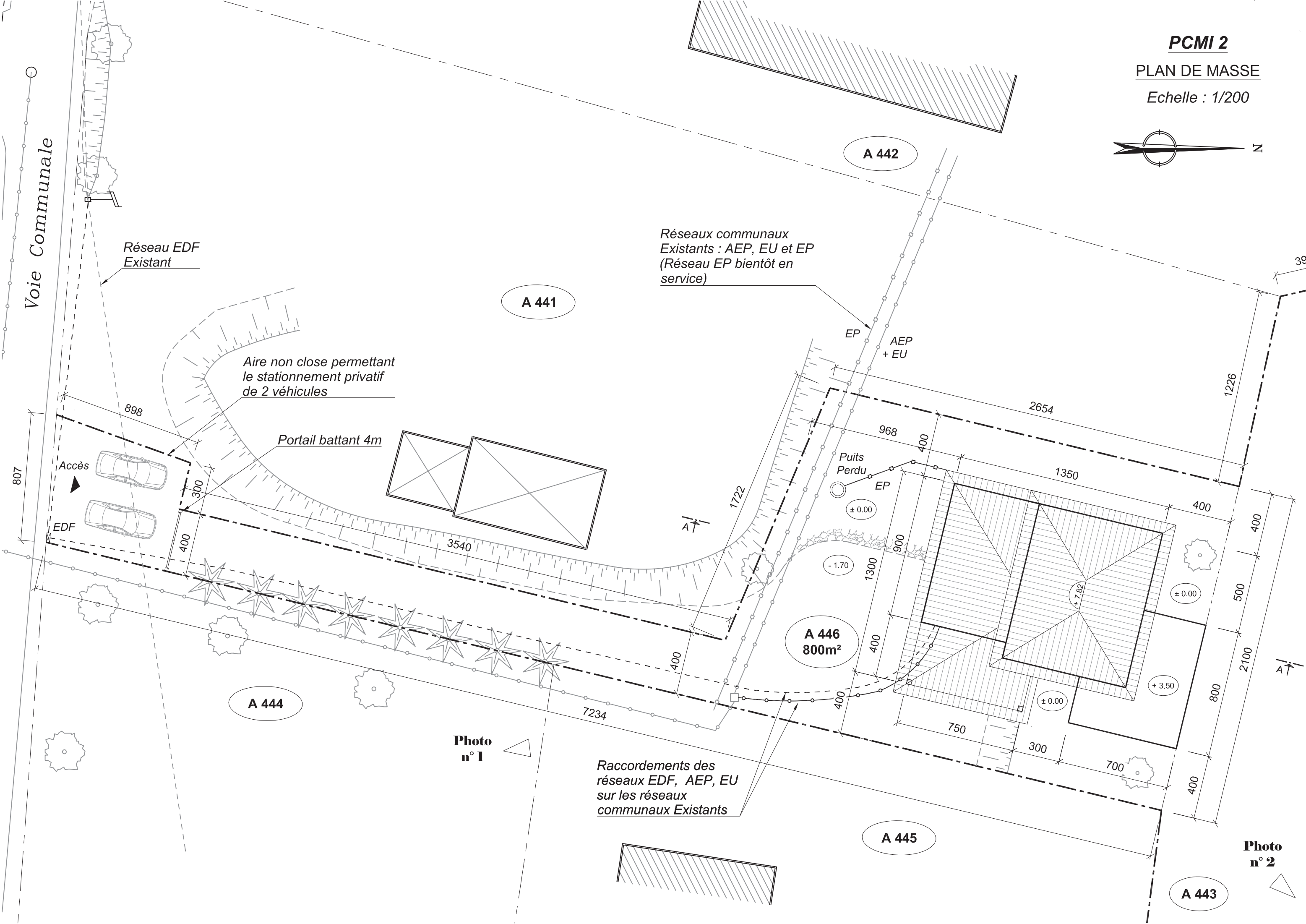
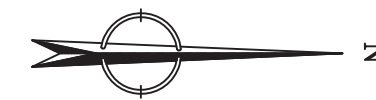
PLAN CADASTRAL

Echelle 1/1250



PCMI 2
PLAN DE MASSE

Echelle : 1/200



Voie Communale

Réseau EDF Existant

Réseaux communaux Existants : AEP, EU et EP (Réseau EP bientôt en service)

Aire non close permettant le stationnement privatif de 2 véhicules

Portail battant 4m

Accès

EDF

Puits Perdu

Raccordements des réseaux EDF, AEP, EU sur les réseaux communaux Existants

Photo n° 1

Photo n° 2

A 441

A 442

A 444

A 445

A 443

A 446
800m²

807

898

300

400

3540

1722

400

7234

-1.70

1300

400

400

750

± 0.00

300

700

+3.50

± 0.00

1350

400

400

500

2100

800

400

400

968

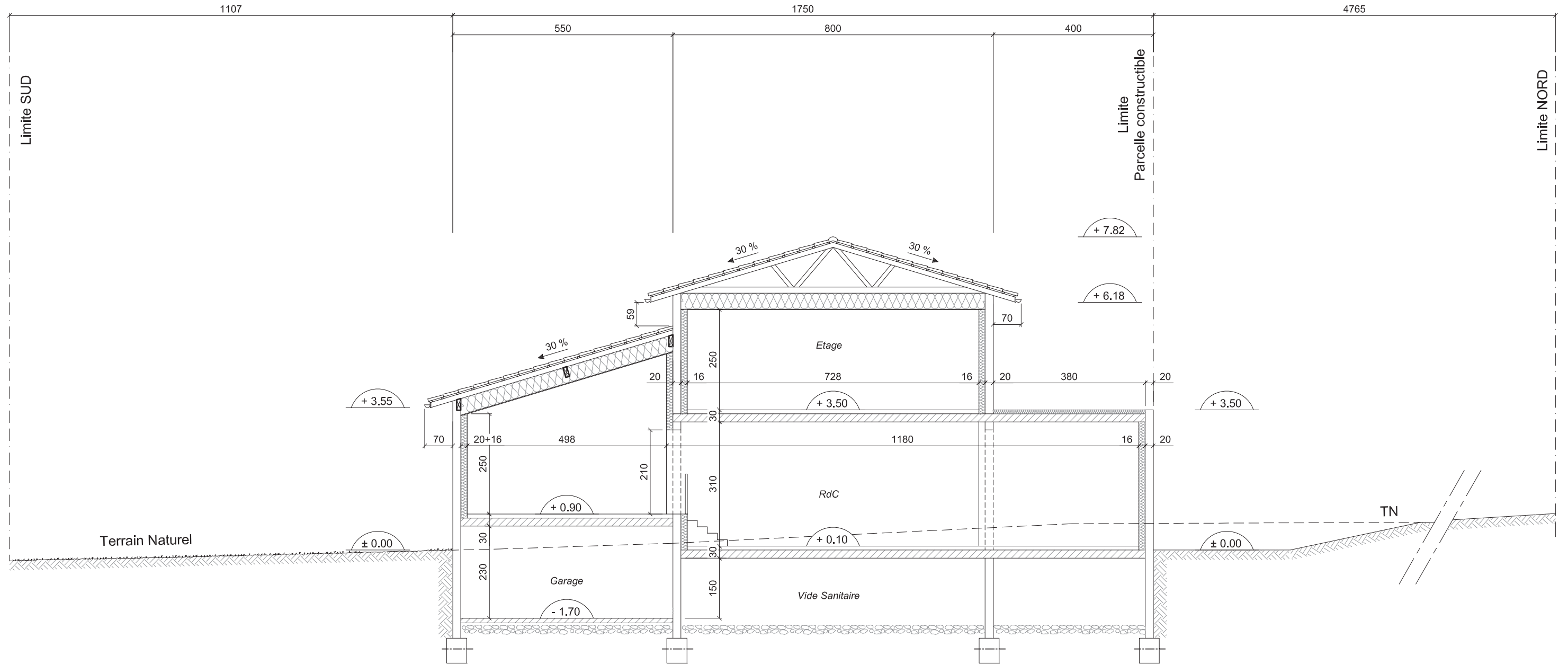
400

2654

1226

39

PCMI 3
COUPE AA
 Echelle : 1/100



PCMI 4 : NOTICE DESCRIPTIVE D'ENVIRONNEMENT

La propriété se situe Rue Poul Ranet sur la commune de PLUFUR dans le département de l'Isere .
Les parcelles sont référencées A n° 446.
Elles ont comme superficies respectives 800 m².
La parcelle A n° 446 est en zone Uc.

DESCRIPTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les parcelles sont délimitées :

- Au NORD par la parcelle n° 443.
- Au SUD par la parcelle n° 441 et la voie communale.
- A l'OUEST par laparcelles n° 441 et 442.
- A l'EST par les parcelles n° 444 et 445.

DISPOSITIONS PREVUES POUR ASSURER L'INSERTION DE LA CONSTRUCTION

Le projet porte sur la construction d'une maison individuelle d'habitation avec un étage et un garage en sous-sol (demi-niveau enterré).
Le terrain présente une pente de 3 % vers le SUD, le long du chemin d'accès.
Le Rez de Chaussée est au niveau du terrain naturel côté SUD.
Cette disposition permet une bonne intégration du projet dans son environnement.

ASPECT EXTERIEUR

Toiture principale à 4 et 3 pans avec une pente de 30%.
Petite partie avec un toit plat.
Couverture en tuiles terre cuite plates, Imerys de teinte Gris Anthracite.
Les façades seront en enduit minéral, finition raclée, ton Pierre.
Les menuiseries et les volets roulants seront en PVC de couleur Gris Anthracite.
Les couleurs des tuiles, enduits et menuiseries seront conformes aux prescriptions locales.

PREVENTION PARASISMIQUE

La construction à édifier sera régie par les règles en vigueur dans la zone de sismicité concernée.
(JO RF du 24 oct 2010)

V.R.D.

Les réseaux EDF / PTT / EAU / EU / EP sont prévus sur la parcelle. Branchements individuels à réaliser.
Ils seront raccordés aux réseaux communaux.
Les EP seront traitées sur le terrain et raccordées à un puits perdu.

ACCES ET CLOTURES

L'accès sera prévu au SUD du terrain, par une aire non close permettant le stationnement privatif de deux voitures , puis d'un portail battant de 4m.
Pas de clôtures.

PCMI 6, 7, 8

Photo n° 1 :

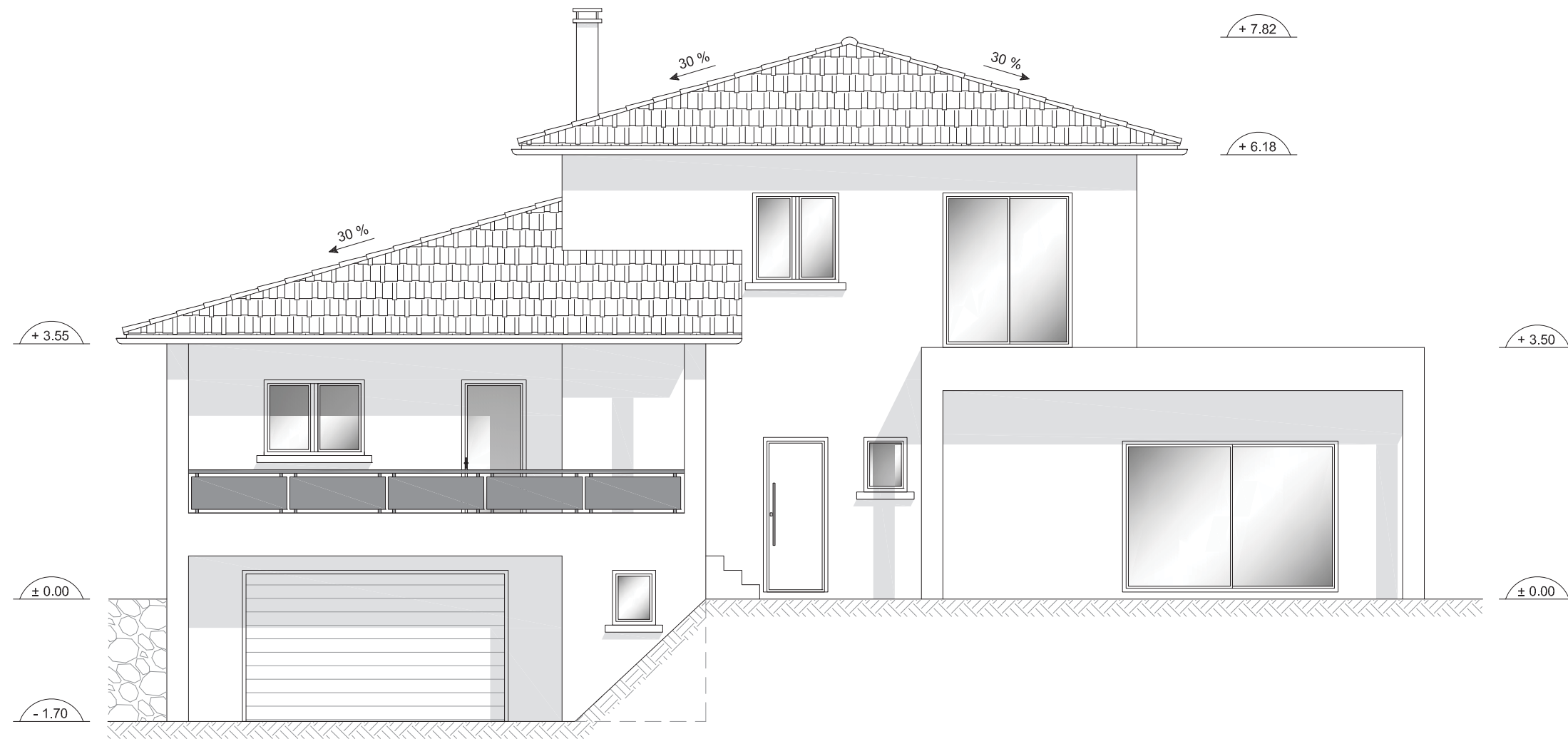


Photo n° 2 :

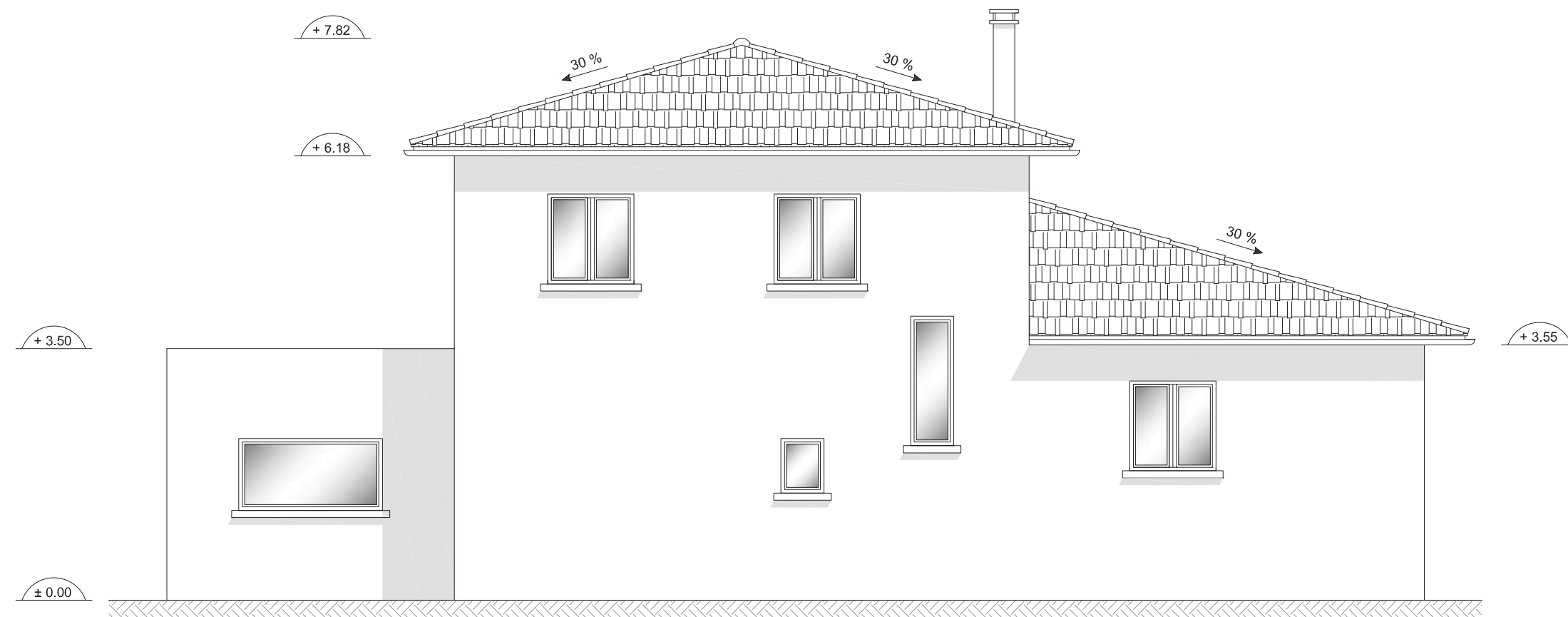


Insertion du projet sur la photo n° 2 :

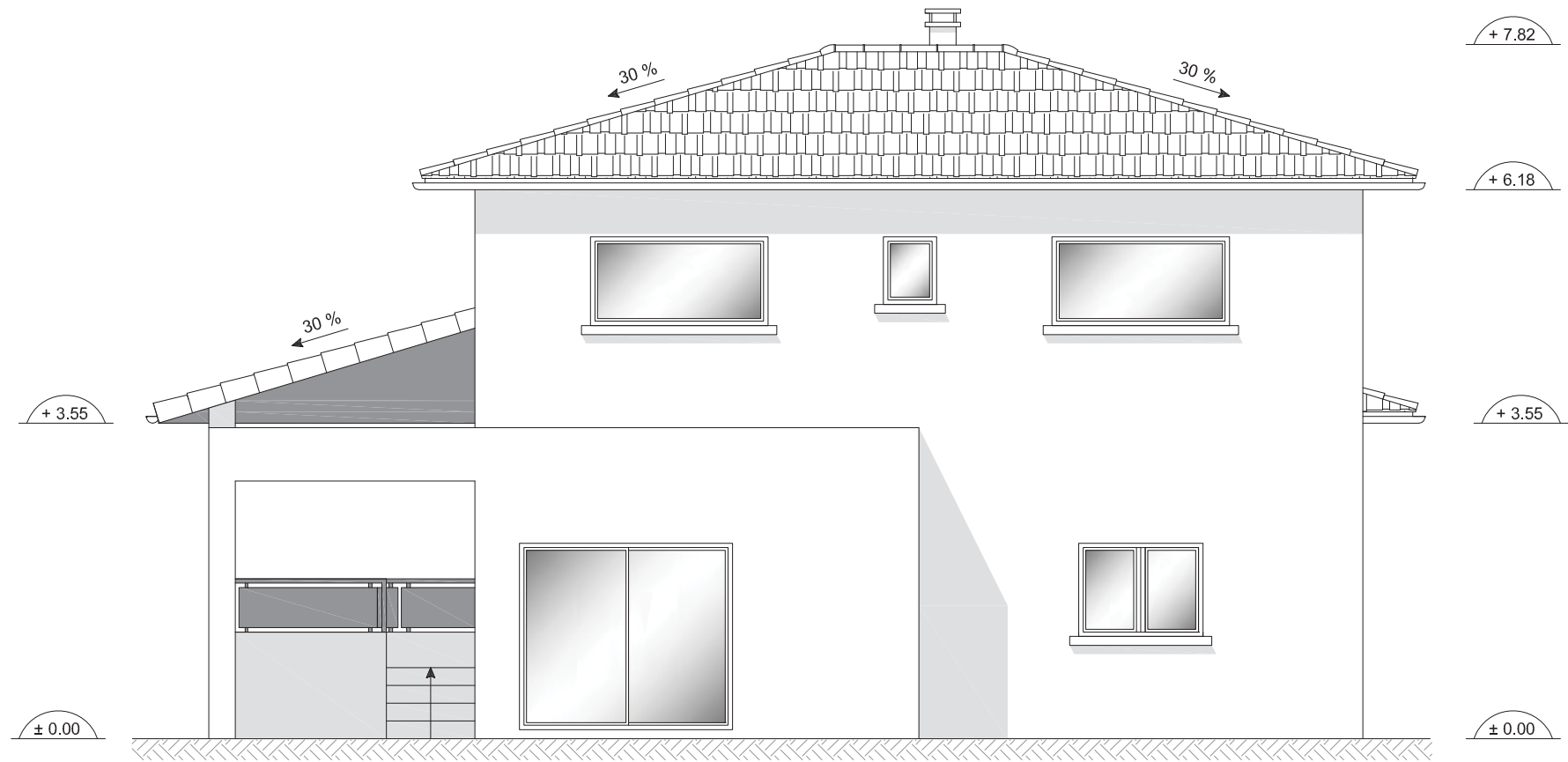




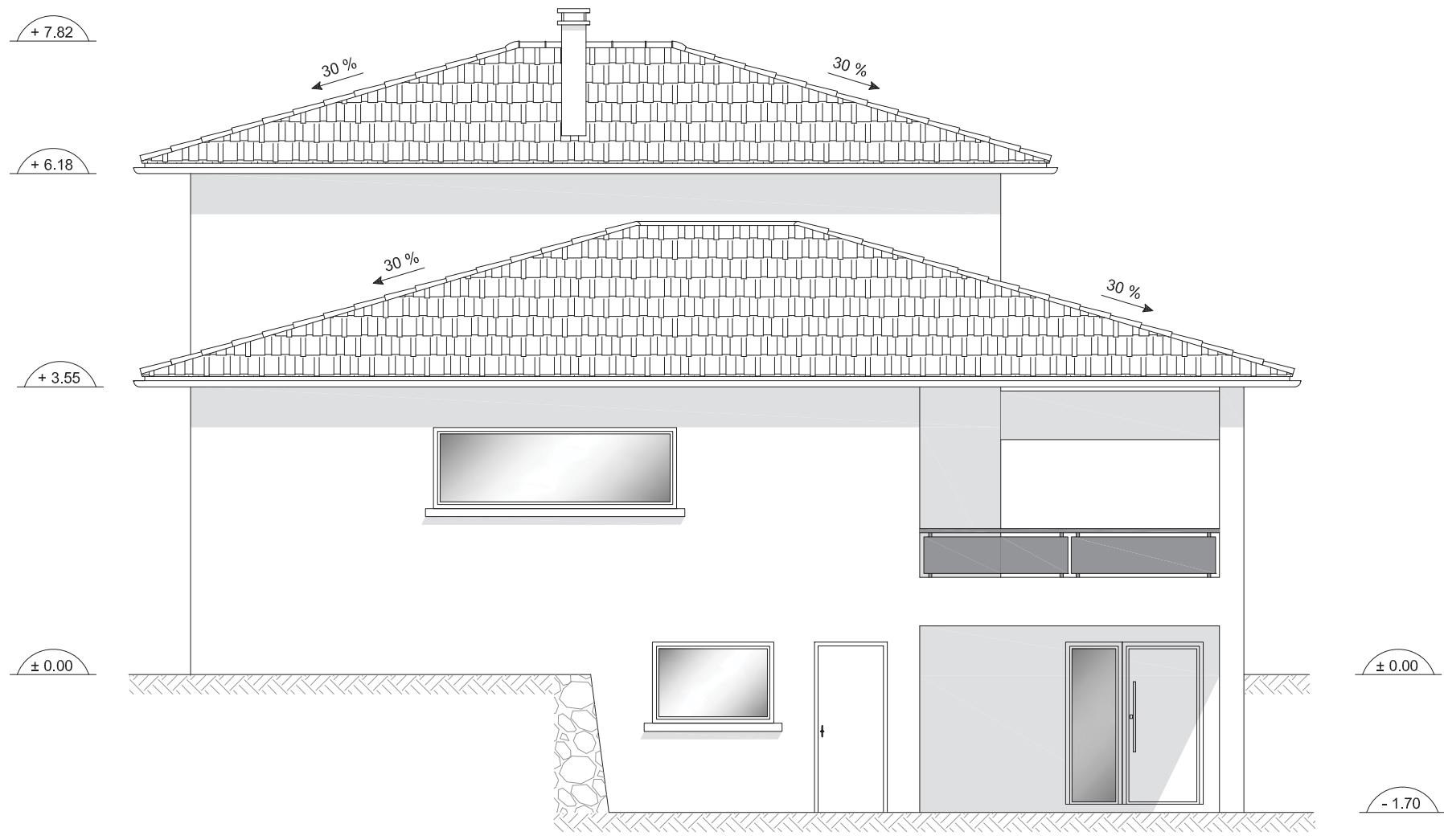
PCMI 5
FACADE EST
Echelle : 1/75



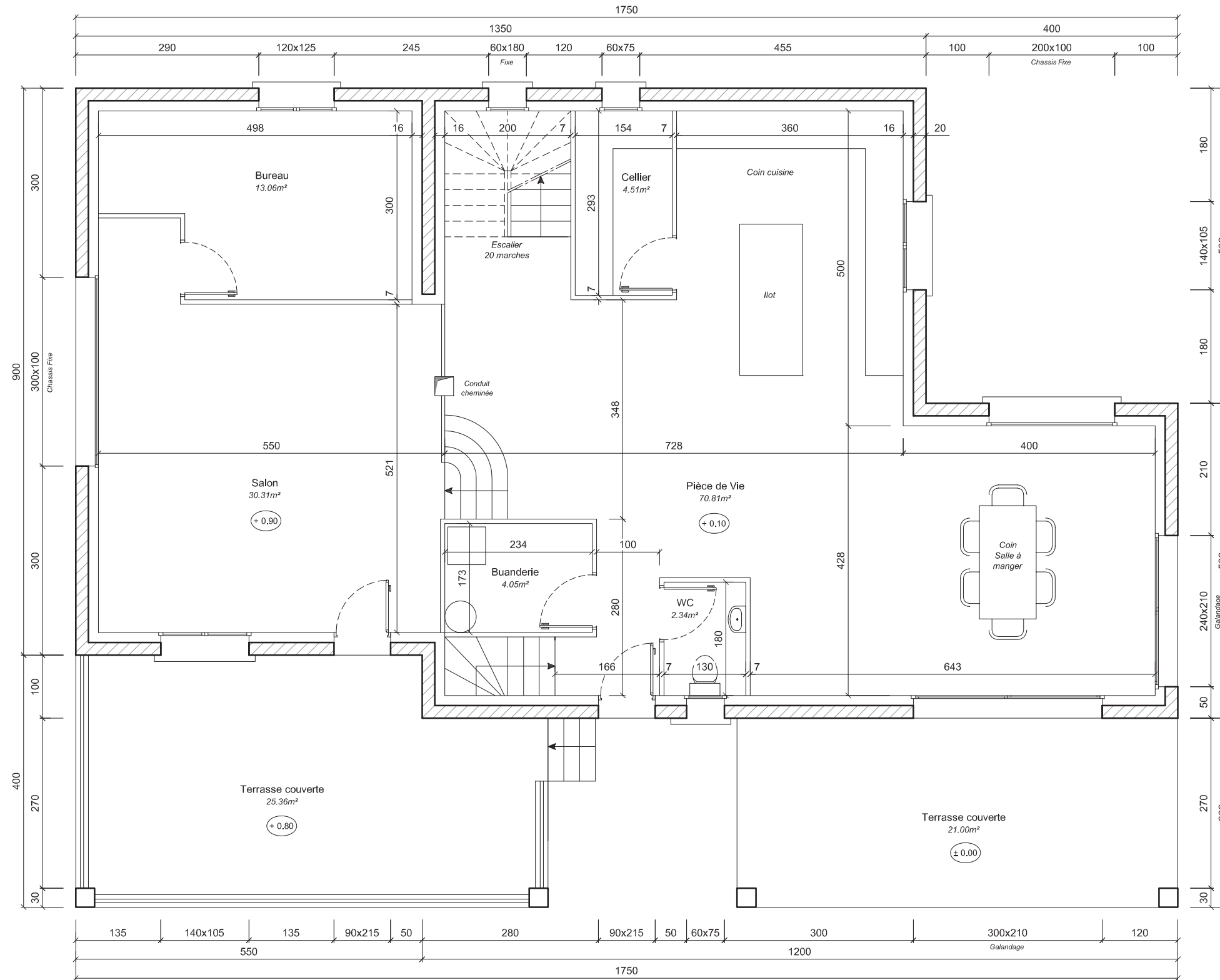
FACADE OUEST
Echelle : 1/75

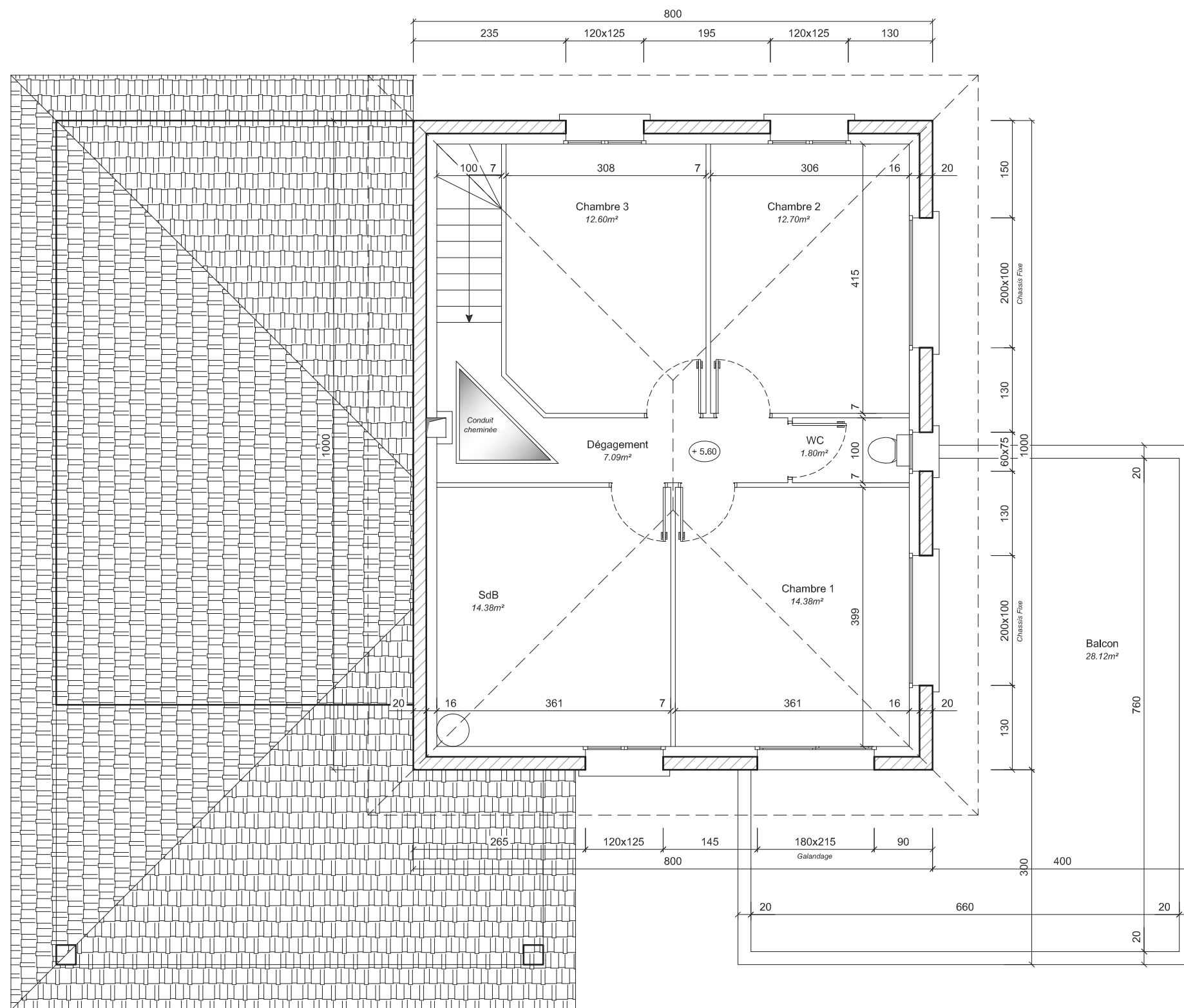


PCMI 5
FACADE NORD
Echelle : 1/75



FACADE SUD
Echelle : 1/75







Vues 3D du projet

